



Volume 8 no 25 | 28 février 2024

Négociation dans la fonction publique

Le SPGQ réclame l'intervention d'un conciliateur

Québec, le 24 février 2024 — Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) demande l'intervention d'un conciliateur dans les négociations pour le renouvellement de la convention collective de ses 26 000 membres de la fonction publique.

« Après 51 rencontres de négociation, rien ne bouge. On nous avait promis d'intensifier les discussions et on nous propose seulement une demi-journée de négociation dans les deux prochaines semaines. On nous fait miroiter les augmentations du front commun, mais elles n'ont jamais été déposées. Les offres salariales officielles sont encore à 12,7 % sur cinq ans. On en a plus qu'assez de se faire niaiser par la partie patronale », dénonce Guillaume Bouvrette, président du SPGQ.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ COMPLET](#)

Dans les médias

[Un syndicat de fonctionnaires demande un conciliateur dans ses négociations avec Québec](#), Le Devoir, 25 février 2024

[Négociation avec Québec : Les professionnels du gouvernement demandent l'intervention d'un conciliateur](#), La Presse, 24 février 2024

[Fonction publique : le SPGQ demande un conciliateur dans ses négociations avec Québec](#), Radio-Canada, 24 février 2024

[Le SPGQ demande un conciliateur dans ses négociations avec Québec](#), En Beauce, 24 février 2024

Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel

L'entente de principe acceptée à 88%

Québec, le 24 février 2024 — Les membres l'Institut national de psychiatrie légale Philippe-Pinel représentés par le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont approuvé l'entente de principe intervenue avec leur employeur à 88%.

[LIRE LE COMMUNIQUÉ COMPLET](#)

Dans les médias

[Institut Pinel : l'entente de principe acceptée à 88 %](#), La Presse, 24 février 2024

Négociations du secteur public

Les membres du SPGQ et du SFPQ manifestent pour dénoncer l'iniquité du gouvernement

Québec, 22 février 2024 – Des membres du Syndicat de la fonction publique et parapublique du Québec (SFPQ) et du Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) ont manifesté à Québec, devant les bureaux du Secrétariat du Conseil du trésor, pour réclamer des conditions de travail équitables à celles octroyées aux autres syndiqués du secteur public.

Les quelque 60 000 travailleuses et travailleurs de la fonction publique, membres du SFPQ et du SPGQ qui travaillent principalement dans les ministères et organismes de l'État québécois, souhaitent obtenir des ententes négociées satisfaisantes. Les deux organisations syndicales dénoncent l'incapacité du gouvernement Legault à régler toutes les conventions collectives du secteur public et déplorent le manque de respect qu'il perpétue envers le personnel de la fonction publique.

[LIRE LE TEXTE COMPLET](#)

Événement féministes et alliés

Une première édition réussie!

Quelque 120 personnes ont participé au premier Événement féministes et alliés à Montréal la semaine dernière. Les personnes participantes ont pu assister à différentes conférences et réfléchir à différents enjeux féministes comme les dispositions des conventions collectives sur la violence conjugale.

La personne gagnante du concours de La Personnelle est Miguel Urdaniz.



Congés de fidélité

Pensez à demander vos congés

Rappel – Vous n'avez pas encore pris vos congés de fidélité cette année? Pensez à les demander rapidement si vous y avez droit, car vous avez jusqu'au 31 mars pour les prendre. Ces congés ne sont pas monnayables et ne peuvent pas être reportés.

Voici la liste des unités d'accréditation qui bénéficient de ces congés dans leur convention

collective : fonction publique, Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec, Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec, Institut de technologie agroalimentaire du Québec et École nationale de police du Québec, Autorité des marchés publics et Protecteur du citoyen.

Contestation de formulaires de déclaration à Revenu Québec

Précision sur la marche à suivre

Rappel – Le Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec (SPGQ) rappelle à ses membres qu'il a [mis en demeure Revenu Québec](#) (RQ), le 2 février, de cesser de demander à ses employés de remplir les formulaires de déclarations d'intérêts et de déclaration d'après-mandat.

Dans l'attente d'une modification des pratiques de l'employeur, le SPGQ suggère à ses membres de ne pas remplir les formulaires en question. Cependant, si un supérieur hiérarchique donne un ordre clair et non équivoque à un employé pour remplir ces formulaires, l'employé est encouragé à se conformer à cette demande.

Dans ce cas, il est impératif que l'employé informe sans délai le SPGQ de la situation. En outre, il est conseillé à l'employé de chercher, dans la mesure du possible, à obtenir cet ordre par écrit, ou à informer par courriel le gestionnaire qu'il a signé le formulaire contre son gré.

Des questions ? Écrivez-nous à revenuquebec@spgq.qc.ca.

Présentations virtuelles aux membres de Revenu Québec

Réponses à vos questions sur les assurances collectives, le 13 mars

Rappel – En janvier, le SPGQ a lancé un captivant cycle de présentations virtuelles pour inaugurer l'année 2024. La présentation du 15 février portait sur [les avantages des assurances collectives](#).

[Une seconde séance, dédiée à répondre aux questions](#) que vous nous aurez transmises, vous sera proposée le 13 mars, de 12 h à 13 h. Cela vous offrira l'opportunité de mieux appréhender les enjeux liés à la question des assurances collectives. En cliquant sur ce lien, vous pourrez incorporer facilement cet événement à votre calendrier électronique.

Notez que ces présentations se déroulent sur votre temps personnel. Les liens permettant d'accéder à ces événements sont aussi disponibles sur le [babillard syndical](#).

Calendrier

- 29 février – Instance : [assemblée d'information sur l'entente de principe des collègues](#)
- 5 mars – Formation pour la délégation : [La convention collective de la fonction publique](#)
- 6 mars – Formation pour la délégation : [Mobilisation](#)
- 6 mars – Conférence : [La rue des femmes... guérir l'itinérance](#)
- 8 mars – Vie syndicale : [Journée internationale des droits des femmes](#)
- 12 mars – Formation : [Nouveaux membres des CMRP et CMOT de la fonction publique](#)
- 12 mars – Formation pour la délégation : [La convention collective de la fonction publique](#)
- 13 mars – Formation pour la délégation : [Mesures et griefs](#)
- 13 mars – Formation Revenu Québec : [Assurance collective : réponses à vos questions](#)
- 14 mars – Formation pour la délégation : [Rôle des représentants et secrétaires de section](#)
- 14 mars – Formation pour les membres des comités SST : [Santé et sécurité du travail](#)
- 19 mars – Formation pour la délégation : [Rôle des représentants et secrétaires de section](#)
- 19 mars – Formation pour la délégation : [Négocier une convention, un défi!](#)
- 21 et 22 mars – Instances : [conseil syndical](#)

[VOIR LE CALENDRIER COMPLET](#)

Ce bulletin d'information est une réalisation de :

- Nathalie Côté, conseillère en communication
- Philippe Desjardins, conseiller en communication
- Rachel Hogue, technicienne administrative aux communications

Pour joindre l'équipe des communications : communications@spgq.qc.ca

>> Consultez spgq.qc.ca/publications



[SPGQ - Syndicat de professionnelles et professionnels du gouvernement du Québec](#)

(Adresse temporaire jusqu'à mars 2024)

Façades de la Gare, 400, boul. Jean-Lesage, bureau 260
Québec (Québec) G1K 8W1

[Se désabonner des publications du SPGQ](#)